

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE ANNABA

(NIF) : 408015000023086
FAX : 038.45.12.10/Tel : 038.45.12.03

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALE N°08/2026

La Direction des Travaux publics de la wilaya de ANNABA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux de:

Dédoublement du CW129 Entre El Guentra au pk02+000 et Sidi Amar au pk11+000 sur 09 kms et le CW108 entre Oued Zied au pk00+000 et Hdjar Eddis au pk 05+000 sur 05 kms (W.ANNABA)

Lot N°01 : Dédoublement du CW129 Entre El Guentra au pk02+000 et Sidi Amar au pk11+000 sur 09 kms

Lot N°02 : Dédoublement du CW108 entre Oued Zied au pk00+000 et Hdjar Eddis au pk 05+000 sur 05 kms

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya d'Annaba, sise 12 Boulevard de 1er Novembre 1954, dès la parution du présent avis dans le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP), le portail des marchés publics, la presse écrite et la presse électronique.

LES ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT SOUMISSONNER POUR UN OU DEUX LOTS A CONDITIONS D'AVOIR LES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS DISTINCTS, A L'EXCEPTION DU POSTE D'ENROBAGE, ET LES FINISSEURS.

LES CANDIDATS PEUVENT SOUMISSONNER POUR UN OU DEUX LOTS ET PEUVENT ETRE ATTRIBUTAIRE D'UN OU DEUX LOTS

LOT N°01 : DEDOUBLEMENT DU CW129 ENTRE EL GUENTRA AU PK02+000 ET SIDI AMAR AU PK11+000 SUR 09 KMS

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

A-CAS D'UNE ENTREPRISE SEULE

1-CAPACITE PROFESSIONNELLE :

Seules les entreprises disposant d'un Certificat de Qualification et Classification Professionnelle qualifiées en Travaux Publics activité principale classées à la Catégorie Sept (07) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis sont autorisées à soumissionner.

2-CAPACITE TECHNIQUE :

L'éligibilité des offres doit être justifiée par la réalisation au moins : Un projet de route (RN ou CW ou Autoroute ou liaison autoroutière), à partir de l'année 2015 ; dont la consistance des travaux est de :

- 2.1) Terrassements (Déblai + Remblai) supérieur ou égale à 58 000 M³
- 2.2) Béton Bitumineux (BB) supérieur ou égale à 4 000 T
- 2.3) Grave bitume (GB) supérieur ou égale à 10 000 T

Ces travaux doivent être justifiés par une attestation de bonne exécution (portant la date de la réception définitive et/ou PV de réception définitive joint à l'attestation), délivrée par le maître de l'ouvrage.

NB : Le cumul des attestations de bonne exécution n'est pas autorisé.

3-CAPACITE FINANCIERE :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les Trois (03) meilleurs années parmi les Cinq (05) années dernières (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) au moins un Chiffre d'Affaire Moyen de Deux Cent Cinquante Millions Dinars Algérien (250 000 000,00 DA) justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts (C20).

B-CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Conformément à l'article 44 de la Loi N°12-23 du 05 Aout 2023 et l'article 57 alinéa 3 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 09 2015 portant Réglementation des Marchés Publics, en cas de groupement de deux ou plusieurs entreprises, ces dernières doivent intervenir sous la forme **d'un Groupement solidaire** le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

1-CAPACITE PROFESSIONNELLE :

-LE CHEF DE FIL doit disposer d'un Certificat de Qualification et Classification Professionnelle qualifié en Travaux Publics activité principale classée à la Catégorie Sept (07) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

-LES AUTRES MEMBRES doivent être qualifiés en Travaux publics activité principale, classés à la Catégorie Cinq (05) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2-CAPACITE TECHNIQUE

L'éligibilité des offres doit être justifiée par :

Le Groupement doit avoir réalisé au moins ,un projet de route (RN ou CW ou Autoroute ou liaison autoroutière) à partir de l'année 2015 ; dont la consistance des travaux est de :

- 2.1) Terrassements (Déblai + Remblai) supérieur ou égale à 58 000 M³
- 2.2) Béton Bitumineux (BB) supérieur ou égale à 4 000 T
- 2.3) Grave bitume (GB) supérieur ou égale à 10 000 T

Ces travaux doivent être justifiés par une attestation de bonne exécution (portant la date de la réception définitive et/ou PV de réception définitive joint à l'attestation) , délivrée par le maître de l'ouvrage

NB : Le cumul des attestations de bonne exécution n'est pas autorisé.

3-CAPACITE FINANCIERE :

Le groupement doit avoir réalisé durant les Trois (03) meilleurs années parmi les Cinq (05) années dernières (2020, 2021, 2022 , 2023 et 2024) au moins un Chiffre d'affaire Moyen de Deux Cent Cinquante Millions Dinars Algérien (250 000 000,00 DA) justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts (C20).

NB : Le groupement désignera un responsable (mandataire) dans la déclaration à souscrire qui présente l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

SI L'UNE DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE N'EST PAS RESPECTEE, L'OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE SERA REJETEE SYSTEMATIQUEMENT

LOT N°02 : DEDOUBLEMENT DU CW 108 ENTRE OUED ZIED AU PK 00+000 ET HDJAR EDDIS AU PK 05+000 SUR 05KMS

A. CAS D'UNE ENTREPRISE SEULE

1-CAPACITE PROFESSIONNELLE :

Seules les entreprises disposant d'un Certificat de Qualification et Classification Professionnelle qualifiées en Travaux Publics activité principale classées à la Catégorie Sept (07) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis sont autorisées à soumissionner.

2-CAPACITE TECHNIQUE :

L'éligibilité des offres doit être justifiée par la réalisation au moins :Un projet de route (RN ou CW ou Autoroute ou liaison autoroutière) à partir de l'année 2015 ; dont la consistance des travaux est de :

- 2.1) Terrassements (Déblai + Remblai) supérieur ou égale à 32 000 M³
- 2.2) Béton Bitumineux (BB) supérieur ou égale à 2 400 T
- 2.3) Grave bitume (GB) supérieur ou égale à 5 600 T

Ces travaux doivent être justifiés par une attestation de bonne exécution (portant la date de la réception définitive et/ou PV de réception définitive joint à l'attestation) , délivrée par le maître de l'ouvrage.

NB : Le cumul des attestations de bonne exécution n'est pas autorisé.

3-CAPACITE FINANCIERE :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé durant les Trois (03) meilleurs années parmi les Cinq (05) années dernières (2020, 2021, 2022 ,2023 et 2024) au moins un Chiffre d'Affaire Moyen de Cent Vingt Cinq Millions de Dinars (125 000 000,00 DA) justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts (C20).

B. CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Conformément à l'article 44 de la Loi N°12-23 du 05 Aout 2023 et l'article 57 alinéa 3 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 09 2015 portant Réglementation des Marchés Publics, en cas de groupement de deux ou plusieurs entreprises, ces dernières doivent intervenir sous la forme d'un Groupement solidaire le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

1-CAPACITE PROFESSIONNELLE:

-LE CHEF DE FIL doit disposer d'un Certificat de Qualification et Classification Professionnelle qualifié en Travaux Publics activité principale classée à la Catégorie Sept (07) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

-LES AUTRES MEMBRES doivent être qualifiés en Travaux publics activité principale, classés à la Catégorie Cinq (05) ou plus en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2-CAPACITE TECHNIQUE

L'éligibilité des offres doit être justifiée par :

Le groupement doit avoir réalisé au moins ,un projet de route (RN ou CW ou Autoroute ou liaison autoroutière) à partir de l'année 2015; dont la consistance des travaux est de :

- 2.1) Terrassements (Déblai + Remblai) supérieur ou égale à 32 000 M³
- 2.2) Béton Bitumineux (BB) supérieur ou égale à 2 400 T
- 2.3) Grave bitume (GB) supérieur ou égale à 5 600 T

Ces travaux doivent être justifiés par une attestation de bonne exécution (portant la date de la réception définitive et/ou PV de réception définitive joint à l'attestation) , délivrée par le maître de l'ouvrage .

NB : Le cumul des attestations de bonne exécution n'est pas autorisé.

3-CAPACITE FINANCIERE :

Le groupement doit avoir réalisé durant les Trois (03) meilleurs années parmi les Cinq (05) années dernières (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) au moins un Chiffre d'affaire Moyen de Cent Vingt Cinq Millions Dinars Algérien (125 000 000,00 DA) justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôt au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts (C20).

NB : Le groupement désignera un responsable (mandataire) dans la déclaration à souscrire qui présente l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

SI L'UNE DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE N'EST PAS RESPECTEE, L'OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE SERA REJETEE SYSTEMATIQUEMENT

1- Les offres comprennent un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité ;

Liste sommaire des pièces exigées : (voir détail du dossier de soumission à l'article 15 de l'instruction du soumissionnaire du cahier des charges)

A-DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une Déclaration de Candidature (selon modèle réglementaire joint), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- Une Déclaration de Probité (selon modèle réglementaire ci joint), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- Les Statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- Les Documents relatifs aux Pouvoirs Habilitant les Personnes à engager l'entreprise
- Tout Document permettant d'évaluer les capacités des candidat (Capacités professionnelles ; Capacités financières et Capacités techniques)

B- OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire (selon modèle), remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire ;
- Mémoire Technique obligatoirement rempli selon modèle fourni (méthodologie du travail à adopter / au délai des travaux + planning)
- La Caution de Soumission d'un montant supérieur à un pourcent (01%) du montant de l'offre en TTC .
- Le Cahier de charges paraphées par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique

C- L'OFFRE FINANCIERE

- La Lettre de Soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire ;
- La Définition des Prix daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU), dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE), dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

2- Le dossier de candidature et les offres techniques et financières sont insérés dans des enveloppes séparées.

3- Les 03 enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée, cachetée et anonyme comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres N° 08/2026 + l'objet de l'appel d'offre et l'anonymat de son expéditeur, si le jour d'ouverture coïncide un jour férié il sera prorogé au jour ouvrable suivant.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ANNABA

Adresse du service contractant : 12, Boulevard du 1^{er} Novembre 1954 Annaba
«A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimales N°08./2026

**Dédoublement du CW129 Entre El Guentra au pk02+000 et Sidi Amar au pk11+000 sur 09 kms
et le CW108 entre Oued Zied au pk00+000 et Hdjar Eddis au pk 05+000 sur 05 kms (W.ANNABA)**

Lot N°01: Dédoublement du CW129 Entre El Guentra au pk02+000 et Sidi Amar au pk11+000 sur 09 kms

Lot N°02: Dédoublement du CW108 entre Oued Zied au pk00+000 et Hdjar Eddis au pk 05+000 sur 05 kms

- La durée de préparation des offres **est fixée à 21 jours** à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), le portail des marchés publics, la presse écrite et la presse électronique
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres le : de 08 h30 à 13h 30, heure limite, et la date et l'heure d'ouverture des plis de dossier de candidature, techniques et financières correspond au même jour à 14h00mn.

- Les offres doivent être déposées au niveau du secrétariat de la **Direction des Travaux Publics** de la wilaya d'Annaba de 08.30h à 13.30h et l'**Ouverture** des plis dossier de candidature, technique et financière aura lieu le même jour à 14h00mn.

NOTA : Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.